



## **Bourse d'études W. Dale Dauphinee**

### **En reconnaissance des contributions du W. Dale Dauphinee au Conseil médical du Canada de 1970 à 2006**

*« Veiller à offrir aux Canadiens les meilleurs soins médicaux qui soient grâce à l'excellence de l'évaluation des médecins »*

#### **Objectif**

La Bourse d'études W. Dale Dauphinee vise à faire progresser la vision du Conseil médical du Canada (CMC) en aidant les « enseignants » en éducation médicale à accroître leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de l'évaluation des médecins. La bourse permettra au récipiendaire de rencontrer des chefs de file dans le domaine de l'évaluation et de collaborer avec eux afin d'acquérir de l'expérience dans l'application de nouvelles connaissances ou techniques ou de poursuivre un projet lié à l'évaluation des connaissances, des compétences, des comportements et des attitudes des médecins en vue d'une pratique efficace de la médecine.

#### **Admissibilité**

Les candidates doivent être Licencié du Conseil médical du Canada (LCMC). Les candidats doivent être membres d'une faculté de médecine canadienne et avoir obtenu un congé officiel de leur doyen pour poursuivre leurs études dans la domaine de l'évaluation liée à l'éducation médicale, à l'agrément, au maintien des compétences professionnelles ou à la psychométrie ou entreprendre officiellement des études supérieures en éducation. Les candidats doivent résider au Canada ou reprendre un poste dans une faculté de médecine canadienne.

#### **Sélection**

Le processus de sélection consistera en un processus d'examen par les pairs administré par le Comité de recherche et développement du Conseil. La sélection est fondée sur le mérite global de la demande et la mesure dans laquelle la proposition respecte les objectifs décrits. Plus précisément, le comité évalue les éléments suivants :

- L'expérience et la participation des candidats dans le domaine de l'éducation médicale
- Le soutien de l'établissement d'enseignement.
- La description des avantages pour la faculté à laquelle ils appartiennent.
- La qualité du programme choisi.

#### **Montant**

Un boursier recevra un montant maximal de 25 000 \$ pour un an.

### **Renseignements pertinents**

La bourse est d'une durée de un (1) an. Un montant équivalent à la moitié de la bourse sera versé au début, et le reste, à la remise du rapport final à la fin de la bourse. Le montant peut être utilisé pour compléter du soutien financier octroyé par d'autres sources.

Il est possible de demander une répartition de la bourse en deux périodes de six mois.

### **Date limite**

**Le 1<sup>er</sup> mai de l'année de la bourse d'études** : la bourse devrait idéalement commencer la même année que la demande. Une bourse peut être répartie sur deux années civiles.

### **Renseignements exigés**

1. Lettre de présentation
2. Formulaire de demande dûment rempli
3. Trois lettres de référence :
  - a. du doyen de la faculté de médecine,
  - b. d'un enseignant de la faculté de médecine à laquelle appartient le candidat, et
  - c. de l'établissement qui a accepté le candidat.
4. Curriculum vitae

### **Réponses à des questions fréquemment posées**

- Cette bourse n'est pas limitée aux facultés de médecine canadienne. Le récipiendaire peut se rendre où il veut dans le monde pourvu que le centre qu'il visite soit un centre d'excellence reconnu dans son domaine d'étude.
- Les candidats recevront un accusé de réception de une à deux semaines après la date limite de réception des demandes.
- Les bourses seront octroyées au plus tard le 30 juin de la même année, et tous les candidats seront avisés par la poste régulière à la suite d'une rencontre des membres du Comité de recherche et développement.
- Il est préférable de regrouper tous les documents concernant la demande dans un même envoi.

**Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :**

**Président, Comité de recherche et développement**

**A/S M<sup>me</sup> Lauren Copp**

**Conseil médical du Canada**

**2283, boul. St. Laurent, bureau 100**

**Ottawa (Ontario) K1G 5A2**

*Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre.*